

ENTRETIEN

economie.union@sonapresse.com

Houangni Ambourou : "Notre postulat, accompagner l'émancipation d'une presse libre, indépendante et républicaine"

AU lendemain de la commémoration de la Journée internationale de la liberté de la presse, le ministre de la Communication évoque dans cet entretien ses ambitions à la tête de ce département ministériel tout en relevant, entre autres, les avancées du Gabon en matière de la liberté d'exercice de la profession de communicateurs.

Propos recueillis par Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

- L'Union : Monsieur le ministre, la communauté internationale vient de célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse. Quid de cette célébration dans notre pays ?

- Pascal Houangni Ambourou : Permettez-moi, avant tout, de réitérer ici, au nom du Premier ministre, chef du gouvernement, Madame Rose Christiane Ossouka Raponda, mes encouragements aux professionnels des médias, en leur souhaitant mes vœux de succès dans l'exercice de leur métier. Maintenant, au sujet de l'édition 2022 de la Journée mondiale de la liberté de la presse, axée sur la thématique "Le journalisme sous l'emprise du numérique", le gouvernement, a pris la mesure de l'évènement à travers la déclaration circonstancielle prononcée à cet effet. Pour la suite, nous travaillons avec nos partenaires institutionnels, notamment l'Unesco et les organisations patronales des professionnels de la presse, dans l'optique de donner un rayonnement particulier aux festivités relatives

à cette célébration.

Sur cette question de la liberté de la presse, je tiens à vous rappeler que notre pays vient d'être honoré par Reporters Sans Frontières (RSF) dans son dernier classement de la liberté de la presse, progressant ainsi de 12 places par rapport à la dernière évaluation. Cette reconnaissance traduit la volonté du gouvernement à offrir un cadre d'épanouissement plus serein aux journalistes dans l'exercice de leur métier. C'est dans cette ambition que le président de la République, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, a décidé de dépénaliser les délits de presse et subventionner les médias. Fort de ces engagements des plus hautes autorités, notre postulat à la tête du ministère est d'accompagner l'émancipation d'une presse libre, indépendante et républicaine.

- Ces dernières semaines toutefois, le gouvernement est monté au créneau pour fustiger l'analyse et les commentaires de certains faits d'actualité. Qu'en est-il exactement ?

- Certains journaux publics et privés, pour ne pas citer leurs noms, ont en effet analysé des sujets d'actualité sensibles pour la paix sociale sous le prisme d'une amplification de la réalité des faits. Si le gouvernement réaffirme le principe de prévention et d'alerte dévolu aux médias, il recommande néanmoins une certaine précaution dans le décryptage de ce type d'information. Partout ailleurs dans le monde, ce type d'évènements peut avoir lieu à un moment donné, il ne m'appartient pas d'affirmer ou d'infirmier ces phénomènes d'enlèvements. Mon rôle en tant que garant de la communication institutionnelle m'oblige à un devoir de précaution dans la circulation de l'information.



Photo: F.M. MOMBO / L'Union

Le ministre de la Communication, Pascal Houangni Ambourou.

C'est dans cette optique que j'ai donné un point de presse, afin d'inviter les journalistes à tenir compte de l'interculturalité et du contexte dans lequel ces informations sont appréhendées par la population.

Il vous souviendra qu'en janvier 2020, les réseaux sociaux ont fortement relayé des rumeurs de prétendus enlèvements d'enfants créant ainsi une psychose généralisée qui a entraîné la mort de deux compatriotes, endeuillant ainsi plusieurs familles gabonaises. Au regard de ces malheureux incidents et afin de prévenir d'éventuelles dérives à venir, le ministère de la Communication, sur instructions du Premier ministre, chef du gouvernement, Madame Rose Christiane Ossouka Raponda, a cru bon de conseiller à la plus grande prudence les Rédactions dans le traitement et la publication de ce type d'information. Par conséquent, mon collègue ministre d'État, ministre de l'Intérieur, dans sa mission régaliennne de veiller à la sécurité de nos compatriotes, ne ménage aucun effort à garantir à tous un meilleur épanouissement.

C'est l'occasion d'inviter la population à la vigilance, à la retenue et au respect des procédures judiciaires en la

matière. Plus clairement, il faut que chaque famille victime de tels actes se rapproche des commissariats ou toute autre juridiction compétente.

- Les chantiers de la communication sont immenses, quelle est votre vision du développement du secteur ?

Comme il est de principe dans les stratégies de management, il nous a fallu, à notre arrivée à la tête de ce ministère, faire un diagnostic complet des infrastructures, de la structure et de la superstructure de notre univers communicationnel, pour en définir les forces et les faiblesses ainsi que les menaces et les opportunités. Cet état des lieux nous a permis d'identifier les facteurs bloquants mineurs ou majeurs, afin d'optimiser le rendement de notre domaine d'activité. Dans cette perspective, un plan d'action en 4 axes d'orientation sera présenté au secteur pour discussion et aux plus hautes autorités pour validation. Le cadre est défini et le mode opératoire fera l'objet d'une précision incessante.

- Vous avez récemment signé des accords-cadres avec deux entreprises de la place pour l'amélioration de certains édifices de votre département ministériel. Que peut-on retenir de cette opération ?

Au cours du séminaire présidentiel portant sur le Plan d'accélération de la transformation (PAT), le chef de l'État nous a invités à plus d'ingéniosité dans le management de la chose publique. Ce postulat a conduit Madame le Premier ministre à définir un cadrage d'optimisation de l'action gouvernementale. C'est dans cette optique, au regard de l'état des lieux, que nous avons décidé d'implémenter une nouvelle approche de

partenariats publics-privés pour la rénovation de deux vitrines essentielles de l'image de notre environnement médiatique. À savoir: le studio de production audiovisuelle du ministère, outil stratégique de la promotion de l'action gouvernementale et de continuité du service, ainsi que le plateau du journal télévisé de Gabon Première, symbole de l'ambition de modernisation de notre écosystème communicationnel.

C'est l'occasion de remercier les entreprises citoyennes Prix Import et Ceca-Gadis qui ont bien voulu accepté d'accompagner l'État à travers le mécanisme de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) afin d'optimiser une partie de son outil de production.

- Enfin, vous avez reçu le mercredi 4 mai 2022 les organisations patronales des professionnels de presse et les syndicats du secteur. De quoi a-t-il été question ?

Deux mois après mon arrivée à la tête du département Communication, il m'est apparu nécessaire et indispensable de rencontrer les acteurs clés de l'univers de la communication pour une prise de contact. Il a donc été question de les écouter et de leur définir les orientations de mon projet de plan d'action. De l'économie de nos échanges, trois éléments majeurs ont structuré nos discussions, à savoir: la problématique du renforcement des capacités, la subvention, et la préservation de la liberté de la presse. Il est à noter, sur ce point précis, que les acteurs de la communication ont salué la politique du président de la République en matière de garantie de la liberté de la presse. À ce jour, comme vous pouvez le constater, aucun journaliste n'est emprisonné au Gabon pour des questions liées à l'exercice de sa profession.